

SOCIETE GENERALE SCF

**Société Anonyme au capital de 150 000 000 euros
Siège Social : 17, cours Valmy 92800 Puteaux
479 755 480 R.C.S Nanterre**

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2018



PREAMBULE

Le présent rapport financier annuel est établi conformément aux dispositions des articles L.451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 du Règlement Général de l’Autorité des Marchés Financiers.

Ce document est déposé auprès de l’AMF selon les modalités prévues par le Règlement Général.

Il est mis à disposition sur le site <https://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/investisseurs/investisseurs-dette> .

SOMMAIRE

1. Présentation de Société Générale SCF	4
2. Rapport semestriel d'activité	7
3. Comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2018.....	20
4. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle.....	63
5. Liste des Obligations Foncières en vie au 30 juin 2018.....	67
6. Glossaire des principaux termes techniques utilisés	68
7. Attestation du responsable du rapport financier semestriel.....	70

1. Présentation de Société Générale SCF

1.1 Historique et présentation de Société Générale SCF

Société Générale SCF (ci-après dénommée « Société Générale SCF » ou la « Société ») a été créée le 2 novembre 2004 sous forme de Société Anonyme à conseil d'administration.

Elle possède un agrément en qualité d'établissement de crédit spécialisé - société de crédit foncier délivré le 20 décembre 2007 par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI).

La Société est détenue à 99,99 % par SOCIETE GENERALE et à 0,01% par SOGEPARTS, elle-même filiale à 100% de SOCIETE GENERALE.

Société Générale SCF a principalement une activité de crédit ; elle ne reçoit pas de dépôts du public et n'effectue aucune mise à disposition ou gestion de moyens de paiement.

Par ailleurs, afin de se mettre en conformité avec l'ordonnance du 27 juin 2013 qui impose aux établissements de crédit de recevoir des fonds remboursables du public, Société Générale SCF a réalisé le 22 février 2016 une émission d'Obligations Foncières au format « retail » dont les caractéristiques lui permettent d'être assimilée à des fonds remboursables du public.

Conformément à ses statuts, elle a pour objet exclusif de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux articles L. 513-3 à L. 513-7 du Code Monétaire et Financier (les « Actifs Éligibles »).

Elle a pour activité le refinancement des portefeuilles de prêts ou d'expositions sur le secteur public et sur les collectivités territoriales octroyés par SOCIETE GENERALE au moyen de l'émission d'Obligations Foncières disposant du meilleur échelon de crédit et admises aux négociations sur tout marché réglementé d'un état membre de l'Union Européenne.

Ainsi, Société Générale SCF consent à SOCIETE GENERALE des prêts garantis par la remise en pleine propriété à titre de garantie de créances originées par SOCIETE GENERALE et constitutives d'expositions sur personnes publiques au sens de l'article L.513-4 du Code monétaire et financier.

Ces prêts sont refinancés par l'émission d'Obligations Foncières (« OF ») qui à ce jour sont notées AAA par Standard & Poor's et Aaa par Moody's.

Son activité s'inscrit donc dans le cadre de la stratégie de refinancement du groupe SOCIETE GENERALE en contribuant à la diversification des sources de refinancement du groupe *via* l'émission d'obligations sécurisées ainsi qu'à la diminution du coût global de refinancement du groupe grâce au refinancement des actifs éligibles à un coût compétitif.

1.2 Fonctionnement de Société Générale SCF

La Société est une société anonyme à conseil d'administration dont la gouvernance est décrite dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Conformément à l'article L.513-15 du Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne dispose pas de personnel. La gestion ou le recouvrement des prêts, expositions, créances assimilées, titres et

valeurs, des obligations ou des autres ressources prévues à l'article L.513-2 du même code ne pouvant être assurés que par un établissement de crédit ou une société de financement liée à la société de crédit foncier par contrat, l'ensemble de sa gestion est donc contractuellement délégué à SOCIETE GENERALE pour les traitements administratifs ainsi que pour les dispositifs de contrôle interne.

Dans ce contexte, la Société a conclu plusieurs conventions avec SOCIETE GENERALE couvrant les prestations suivantes :

- Gestion et recouvrement ;
- Gestion juridique, fiscale et administrative ;
- Prestations comptables ;
- Externalisation du contrôle permanent et du contrôle de la conformité.

1.3 Dispositions réglementaires applicables

Société Générale SCF est un établissement de crédit spécialisé au sens de l'article L. 513-1 du Code monétaire et financier. En cette qualité, Société Générale SCF ne peut effectuer que les opérations de banque résultant des dispositions législatives et réglementaires qui lui sont propres ou de la décision d'agrément qui la concerne.

Conformément à son agrément en tant que société de crédit foncier, Société Générale SCF a pour objet exclusif :

- « *de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux articles L. 513-3 à L. 513-7 du Code monétaire et financier* » (Code monétaire et financier, article L. 513-2,1,1°) ;
- « *pour le financement de ces catégories de prêts, d'expositions, de titres et valeurs, d'émettre des obligations appelées obligations foncières bénéficiant du privilège défini à l'article L. 513-11 et de recueillir d'autres ressources, dont le contrat ou le document destiné à l'information du public au sens de l'article L. 412-1 ou tout document équivalent requis pour l'admission sur des marchés réglementés étrangers mentionne ce privilège* » (Code monétaire et financier, article L. 513-2, 1, 2°).

En sa qualité d'établissement de crédit, Société Générale SCF est supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (« ACPR »), et soumise aux dispositions du Règlement européen n°575/2013 concernant les exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement (« CRR », *Capital Requirements Regulation*).

Société Générale SCF est exemptée du respect sur base individuelle des ratios de capital, conformément aux dispositions de l'article 7 de CRR.

Son statut de société de crédit foncier implique notamment :

- un objet social limité à l'acquisition d'actifs répondant à des critères d'éligibilité stricts fixés par la loi,
- l'application de dispositions législatives dérogatoires à la faillite, inhérentes à ce type de structure d'émission d'obligations sécurisées (covered bonds), parmi lesquelles figurent l'absence d'accélération du passif ainsi que l'existence d'un privilège légal au bénéfice des porteurs d'obligations foncières en application de l'article L.513-11 du Code monétaire et financier.

2. Rapport semestriel d'activité

Société Générale SCF
Société Anonyme au capital de 150.000.000 euros
Siège social : 17 cours Valmy - 92800 PUTEAUX
479 755 480 RCS NANTERRE

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2018**

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2018

Au 30 juin 2018, le bilan présente un total de 8 527,08 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2017, le total de bilan était de 9 905,86 millions d'euros. La variation s'explique principalement par le remboursement à l'échéance de la série *syndiquée 29* d'Obligations Foncières pour un montant total de 1,25 milliards d'euros en date du 16 avril 2018.

L'encours d'Obligations Foncières au 30 juin 2018 est de 8 231,15 millions d'euros et 50,26 millions de US dollars (comprenant respectivement 91,15 millions d'euros et 0,26 million de US dollars d'intérêts courus non échus).

Les fonds propres au 30 juin 2018 s'élèvent à 240,67 millions d'euros.

Chiffres clés du bilan

En millions d'euros	30/06/2018	31/12/2017
Total Actif	8 527,08	9 905,86
Dont Prêts octroyés à Société Générale	8 189,23	9 436,27
Total Emissions / OF	8 274,26	9 650,86
Total Fonds Propres	240,67	237,15

A- Evolution des actifs

1. Evolution du cover pool (portefeuille d'actifs éligibles)

Au 30 juin 2018, le cover pool d'un montant de 11 091,03 millions d'euros, constitué principalement de prêts aux collectivités locales françaises et étrangères ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

Pays et Nature d'exposition	Encours (en millions d'euros)	Pourcentage du cover pool
France	9 729	87,7%
Régions	933	8,4%
Départements	1 878	16,9%
Communes et Groupements de Communes	2 789	25,2%
Etablissements de Santé	1 136	10,2%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	644	5,8%
Expositions garanties par une agence de crédit export	1 803	16,3%
Souverain	398	3,6%
Autres	147	1,3%
Belgique	330	3,0%
Régions	165	1,5%
Expositions garanties par une région	130	1,2%
Expositions garanties par une agence de crédit export	35	0,3%
Autriche	116	1,0%
Expositions garanties par une agence de crédit export	116	1,0%
Finlande	45	0,4%
Expositions garanties par une agence de crédit export	45	0,4%
Danemark	16	0,1%
Expositions garanties par une agence de crédit export	16	0,1%
Norvège	74	0,7%
Expositions garanties par une agence de crédit export	74	0,7%
Allemagne	452	4,1%
Expositions garanties par une agence de crédit export	429	3,9%
Expositions garanties par un Souverain	23	0,2%
USA	86	0,8%
Expositions garanties par une agence de crédit export	86	0,8%
Gulf Cooperation Council	147	1,3%
Expositions garanties par un souverain	147	1,3%
Institution Supranationale	96	0,9%
Expositions garanties par une institution supranationale	96	0,9%
Total	11 091	100,0%

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et d'industrie ainsi que des services départementaux d'incendie et de secours.

Au premier semestre 2018, Société Générale SCF (ci-après « **Société Générale SCF** » ou la « **Société** ») a maintenu un cover pool diversifié et a continué sa stratégie de diversification

d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie. Ainsi, dans le cadre d'une gestion active du cover pool et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées en janvier et en juin 2018 pour un montant total de 426 millions d'euros concernant des financements garantis par une agence de crédit export. Au 30 juin 2018, le portefeuille est composé de créances saines.

En effet, les créances pour lesquelles des cas de défaut du débiteur ont été constatés ont été sorties du cover pool de Société Générale SCF. Ainsi, en janvier 2018, 2 créances ont été sorties du cover pool pour un montant de 56,9 millions d'euros en raison du défaut du débiteur et de 12,7 millions d'euros suite à la demande de restructuration de la dette d'un débiteur.

2. Evolution des valeurs de remplacement

Au 30 juin 2018, les valeurs de remplacement représentent un total de 241,72 millions d'euros, entièrement constituées de dépôts à vue intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs représentent 2,96 % de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15%).

B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège

Au cours du premier semestre 2018, Société Générale SCF n'a réalisé aucune émission obligataire.

Société Générale SCF a remboursé à l'échéance l'émission syndiquée n°29 pour un montant total de 1,25 milliards d'euros, maturité 16 avril 2018, servant un coupon fixe de 3,375%.

L'encours d'Obligations Foncières, à fin juin 2018, s'établit à 8 274,26 millions d'euros (dont 91,37 millions d'euros d'intérêts courus non échus).

Le Prospectus de Base décrivant le programme d'Euro Medium Term Notes pour l'émission d'Obligations Foncières d'un montant de 15 milliards d'euros a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 15 juin 2018. A cette occasion, ce document a été mis en conformité avec les évolutions du cadre légal et réglementaire.

C- Résultats

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- les intérêts liés aux créances de prêts qui représentent un produit de 33,79 millions d'euros ;
- les autres intérêts et produits qui représentent un produit de 133,13 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte fixe des swaps de couverture ;
- l'impact lié à l'amortissement des primes d'émission qui représentent une charge de 0,32 million d'euros ;

- les intérêts liés aux Obligations Foncières qui représentent une charge de 133,6 millions d'euros ;
- les autres intérêts ou charges assimilés qui représentent une charge de 24,57 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte variable des swaps de couverture ;
- les intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit, qui représentent une charge de 0,45 million d'euros, provenant du remplacement des fonds propres à des taux d'intérêts négatifs.

Le produit net bancaire s'élève à 7,97 millions d'euros au 30 juin 2018.

Les frais généraux représentent des charges de structure de 2,55 millions d'euros.

Ainsi le bénéfice net après impôt s'élève au 30 juin 2018 à 3,52 millions d'euros en hausse de 7% par rapport à la même période de l'année 2017.

II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2018

Dans le cadre d'une gestion active du cover pool, de nouvelles créances ont été mobilisées pour un montant total de 452,37 millions d'euros depuis le 30 juin 2018.

Ces créances faisaient toutes parties de gisements de prêts garantis par des agences de crédit export française et internationales, originés par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Société Générale SCF a fait le choix stratégique de se spécialiser dans les placements privés offrant des prix intéressants et permettant d'optimiser sa gestion ALM en adaptant la fréquence et la taille des émissions à celles du collatéral disponible. Elle peut néanmoins également opter pour le lancement d'émissions publiques ayant des caractéristiques adaptées à ses besoins ALM.

Pour assurer la couverture de ses émissions, Société Générale SCF continue de développer le gisement d'actifs éligibles produits par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE, notamment des créances de prêts garanties par des agences de crédit export française ou internationales finançant des opérations de crédits export.

IV. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES LIES A L'ACTIVITE

A- Risque de Crédit

Société Générale SCF porte un risque de crédit direct sur SOCIETE GENERALE qui est son unique débiteur, au titre des prêts qu'elle octroie à SOCIETE GENERALE. Société Générale SCF étant détenue à 100% par SOCIETE GENERALE, elle n'est pas encadrée par des limites sur sa maison mère conformément aux instructions Groupe SOCIETE GENERALE.

Il existe également un risque de crédit par transparence sur le portefeuille d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie pour lequel un dispositif de mesure et de surveillance est mis en place.

Société Générale SCF ayant établi des conventions d'assistance et de gestion avec SOCIETE GENERALE, le dispositif de mesure et de surveillance du risque de crédit de la Société s'appuie sur le dispositif en vigueur au sein du Groupe SOCIETE GENERALE.

Ainsi, toute opération fait l'objet d'un dossier de crédit visé par la Direction des risques et les créances constitutives de ce portefeuille font l'objet d'un suivi des risques conformément à la politique de crédit Groupe SOCIETE GENERALE décrite dans son Document de Référence 2018.

Par ailleurs, afin d'encadrer la gestion des risques de crédit du Groupe SOCIETE GENERALE, la Direction des Risques a défini un dispositif de contrôle et de surveillance reposant sur les éléments suivants :

- Revue de portefeuille et suivi sectoriel ;
- Suivi des risques pays ;
- Stress tests de crédit.

En sus de ces dispositifs du Groupe SOCIETE GENERALE, Société Générale SCF applique les critères suivants pour la sélection des actifs remis en garantie :

- Application des critères d'éligibilité légaux ;
- Application des critères en termes de diversification et de seuils de concentration correspondant à un niveau de risque acceptable, soumis par le Comité des risques de Société Générale SCF et validés par le Conseil d'Administration de la Société ;
- Validation de l'éligibilité par le Contrôleur Spécifique ;
- Revue de la qualité du portefeuille par les agences de notation.

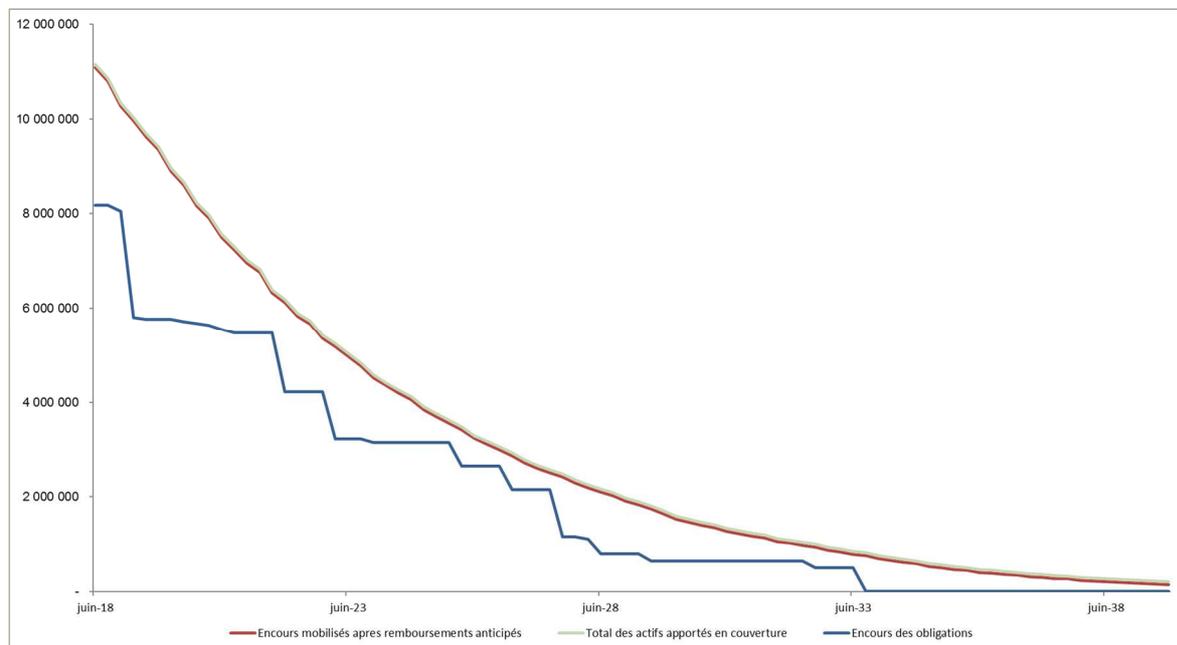
Le risque de crédit pris par les investisseurs d'Obligations Foncières est couvert par un surdimensionnement en actifs apportés à titre de garantie par rapport au montant d'Obligations Foncières émises. Société Générale SCF respecte les règles de surdimensionnement prévues par l'article L.513-12 du Code monétaire et financier. A ce titre, le ratio de couverture doit être supérieur à 105%.

Le ratio de couverture correspond au rapport du total des éléments d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas échéant après pondération, y compris les valeurs de remplacement, sur le total des ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.513-11 du Code monétaire et financier (ressources dites privilégiées).

Au 30 juin 2018, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 134,59%.

En outre, conformément aux dispositions réglementaires, le plan de couverture prévisionnel vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations Foncières émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et/ ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production.

Au 30 juin 2018, sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 1,37%, correspondant au taux moyen historique observé depuis 2008, aucune impasse de couverture n'est observée, et ceci sans recours aux réserves disponibles ni à la nouvelle production.



B- Risques structurels

1. Risque de Taux

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite. Ainsi la marge commerciale entre les produits liés aux prêts collatéralisés et les charges liées aux Obligations Foncières est complètement immune contre le risque de taux.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des « gaps » calculés sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SCF à production arrêtée, détaillés sur les 20 ans à venir avec des « gaps » mensuels sur les 12 premiers mois, puis annuels sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 10 bps, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 30 juin 2018, la sensibilité de Société Générale SCF à un choc de 10 points de base est nulle pour une limite de -0.25 million d'euros.

2. Risque de Change

Pour les émissions en US dollars, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture euros/dollars. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ces émissions et respecte donc la limite de +/- 2,6 millions d'euros.

3. Risque de Liquidité

Les opérations courantes de Société Générale SCF sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité, ne générant donc pas de risque structurel de liquidité :

- les émissions obligataires sont adossées à des prêts à SOCIETE GENERALE ;
- les ressources de Société Générale SCF sont structurellement supérieures aux emplois et les tombées en principal et intérêt des actifs sont supérieures aux tombées en principal et intérêt des passifs à la différence près des dettes fournisseurs ;
- la trésorerie de Société Générale SCF est strictement positive et évolue en fonction de l'évolution du résultat.

Ainsi, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de transformation, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité entre les passifs et les actifs ainsi que l'absence de plafonnement sur les entrées de trésorerie.

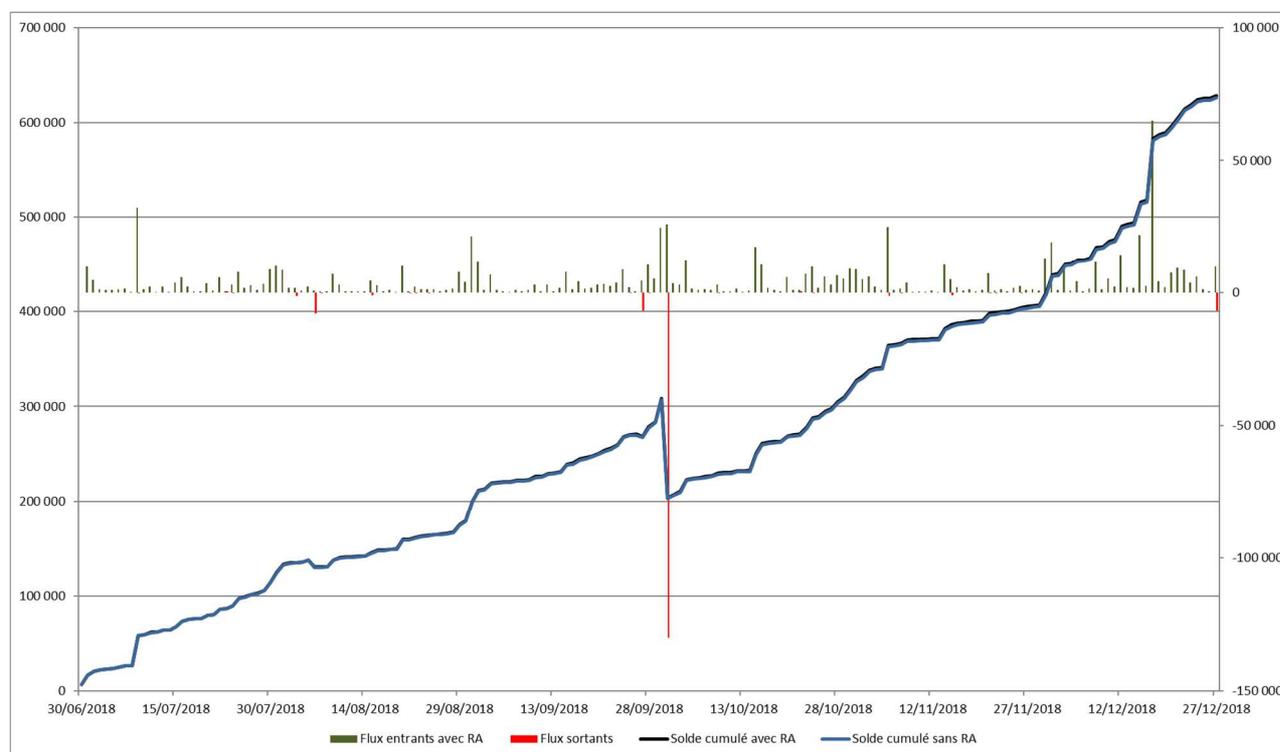
En outre, le risque de liquidité est également apprécié par transparence en évaluant le besoin de liquidité entre les flux des Obligations Foncières et les flux des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie.

Ainsi, la liquidité à 180 jours de Société Générale SCF est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- Les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie ;
- Les sorties de trésorerie correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux décaissements de principal et intérêt des échéances des Obligations Foncières émises ;
- Une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2018. Il s'agit du

taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 0,04% au 30 juin 2018.



A partir du 30 juin 2018, la position de liquidité minimale sur 180 jours est positive de 16,5 millions d'euros et correspond au solde du premier jour du semestre.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de ressources disponibles qui consistent principalement en :

- Des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105 % des ressources privilégiées) ;
- Des valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R.513-7 du Code monétaire et financier.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1 610,9 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R.513-7 du Code monétaire et financier représentent un total de 235 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1 442,2 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R.513-7 du Code monétaire et financier au dernier jour représentent un total de 234,77 millions d'euros, correspondant au

remplacement en dépôts à terme dans les livres de SOCIETE GENERALE. La diminution du montant par rapport au premier jour s'explique par l'application de taux d'intérêt négatifs.

C- Risque Opérationnel

Société Générale SCF sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre des conventions d'assistance, d'externalisation et de gestion et recouvrement conclues à la création de la Société.

Ainsi, le risque opérationnel lié à Société Générale SCF est intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE. La gestion des opérations est intégrée dans les outils et systèmes de SOCIETE GENERALE en limitant les opérations manuelles, voire en les rendant presque inexistantes.

Néanmoins, Société Générale SCF dispose de son propre RCSA (Exercice d'auto-évaluation des risques et des contrôles) qui fait apparaître un risque résiduel « Faible ».

D- Risques juridiques

Les risques juridiques sont suivis dans le cadre des risques opérationnels et régulièrement évalués lors des exercices RCSA.

Les principaux risques juridiques pour Société Générale SCF sont liés à la documentation juridique relative aux émissions d'Obligations Foncières. Ces risques sont évalués comme « faibles » après prise en compte des dispositifs de couverture suivants :

- la documentation juridique est très encadrée : elle est rédigée par un cabinet d'avocats externe mandaté par Société Générale SCF puis est revue et contrôlée par les équipes de juristes spécialisés de SOCIETE GENERALE, les équipes Front Office en charge de la gestion de l'entité, ainsi que par le cabinet d'avocats de l'Arrangeur ;
- la seule contrepartie directe de Société Générale SCF est SOCIETE GENERALE.

Il est à noter par ailleurs qu'à ce jour aucun incident ou litige lié à des risques juridiques ne s'est produit concernant Société Générale SCF.

E- Risque sur le non-respect des contraintes réglementaires et/ou prudentielles

Ce risque peut être distingué en deux catégories :

- Risque lié au non-respect des réglementations ou lois applicables aux établissements de crédit et de société de crédit foncier (y compris production des reportings réglementaires) ;
- Risque lié à la non mise en conformité avec de nouveaux textes légaux ou réglementaires applicables aux sociétés de crédit foncier.

Les mesures d'atténuation de ces différents risques se déclinent de la manière suivante :

- Conformément à l'article L.513-23 du Code monétaire et financier, le Contrôleur Spécifique veille au respect par la Société des articles L.513-2 à L.513-12 du Code monétaire et financier régissant les sociétés de crédit foncier ;
- Le dispositif de suivi et de contrôle de la Société sont intégrés au dispositif de suivi et de contrôle du Groupe SOCIETE GENERALE concernant les réglementations applicables aux établissements de crédit et les reportings réglementaires spécifiques aux sociétés de crédit foncier ;
- Mise en place d'une veille réglementaire, qui est assurée notamment par les canaux suivants :
 - o L'ECBC (European Covered Bond Council) informe la Société des évolutions réglementaires spécifiques aux émetteurs d'obligations sécurisées au niveau européen via des publications et communications régulières ;
 - o Le contrôleur spécifique informe régulièrement la Société sur les sujets en discussion concernant les sociétés de crédit foncier ;
 - o Veille réglementaire au niveau du groupe SOCIETE GENERALE.

F- Risque de dépendance à l'égard du Groupe SOCIETE GENERALE

Conformément à l'article L.513-15 du Code monétaire et financier, la gestion ou le recouvrement des prêts, expositions, créances assimilées, titres et valeurs, des obligations ou des autres ressources prévues à l'article L.513-2 ne peuvent être assurés que par un établissement de crédit ou une société de financement liée à la société de crédit foncier par contrat.

Dès lors, Société Générale SCF ne dispose pas de personnel. L'ensemble de sa gestion est donc délégué à SOCIETE GENERALE pour les traitements administratifs ainsi que pour les dispositifs de contrôle interne.

Ainsi la Société a conclu plusieurs conventions avec SOCIETE GENERALE couvrant les prestations suivantes :

- Externalisation du contrôle permanent et du contrôle de la conformité ;
- Gestion et recouvrement ;
- Gestion juridique, fiscale et administrative ;
- Prestations comptables.

Les risques liés à ces prestations de services essentielles externalisées font l'objet d'un suivi dans le cadre du dispositif de contrôle interne de Société Générale SCF.

Par ailleurs, d'autres fonctions sont exercées par SOCIETE GENERALE en tant qu'agent placeur, contrepartie de swap, teneur de compte et emprunteur. Ces différentes fonctions sont contractuellement bien distinctes et documentées, limitant ainsi le risque de conflit d'intérêt.

G- Risque relatif au mécanisme de « bail-in » (Directive BRRD)

Pour les obligations foncières, la Directive BRRD indique que l'autorité de résolution compétente ne devrait pas exercer de mesure de réduction ou de conversion concernant les

obligations sécurisées, dont les covered bonds et dettes revêtant la forme d'instruments financiers de couverture faisant partie intégrante du pool de collatéral de couverture et qui, selon la loi nationale, sont sécurisés de façon similaire aux covered bonds, qu'ils soient gouvernés par une loi d'un état membre ou d'un pays tiers.

Cependant, les dettes pertinentes pour les besoins du Pouvoir de Renflouement Interne incluront toutefois la créance des porteurs des titres émis en vertu du programme, seulement si et à concurrence de la part du titre qui excéderait la valeur du pool de collatéral de couverture auquel le titre est adossé.

Ce risque est toutefois très limité compte tenu de l'obligation réglementaire pour la Société de respecter un ratio de couverture des ressources privilégiées par les actifs reçus à titre de garantie, au moins égal à 105%.

V. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que Société Générale SCF n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

VI. SUCCURSALES

Nous vous rappelons que la Société ne détient aucune succursale.

VII. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne détient aucune participation et, par conséquent, n'a pas de filiale.

VIII. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

Nous vous précisons que Société Générale SCF n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle.

IX. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 30 juin 2018, à hauteur de 14 999 999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

X. INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

La Société est concernée par les dispositions de l'article L.225-102-1, alinéa 5 du Code de commerce et à ce titre doit publier les informations sociales et environnementales prévues à l'article R.225-105-1, I et II du Code de commerce.

Cependant, Société Générale SCF ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée.

Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de moyens matériels et bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par le Groupe SOCIETE GENERALE et présentées dans son Document de Référence.

XI. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS

Les comptes semestriels au 30 juin 2018 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2018 font apparaître un bénéfice en cours de formation de 3,52 millions d'euros.

XII. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention réglementée visée par l'article L.225-38 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2018.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2018 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. Comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2018

SOCIETE GENERALE SCF

COMPTES SEMESTRIELS

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

BILAN ET HORS BILAN	23
Actif Passif	23
Hors Bilan	26
COMPTE DE RESULTAT	28
Compte De Resultat	28
ANNEXE	31
INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	34
Operations Interbancaires Et Assimilees	34
Creances Sur Les Etablissements De Credit	35
Immobilisations Corporelles Et Incorporelles	36
Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles	36
Ventilation Des Dotations	36
1 - Autres Actifs Et Comptes De Regularisation	37
Dettes Envers Les Etablissements De Credit	38
Dettes Representees Par Un Titre	39
Autres Passifs Et Comptes De Regularisation	40
Evolution Des Capitaux Propres	41
Variation Des Capitaux Propres	42
Produits Et Charges D'interets	43
Produit Net Des Commissions	44
Charges Generales D'exploitation	45
Effectif Moyen	46
Impots Sur Les Benefices	47
Situation Fiscale Differee	48
ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	50
Operations Non Inscrites Au Bilan	50
Engagements Non Comptabilises En Hors Bilan	51
Operations En Devises	52
Engagements Sur Instruments Financiers A Terme	53
Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir	54
Identite De La Societe Consolidante	55
Integration Fiscale	56
Informations Concernant Les Entreprises Liees	57
Honoraires Des Commissaires Aux Comptes	59
Ventilation Des Produits Bancaires	60
Tableau Des Flux De Tresorerie	61

**BILAN
et HORS-BILAN**

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

Page | 24

BILAN ET HORS BILAN

Actif Passif

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
ACTIF			
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	11	14	18
Effets publics et valeurs assimilées	-	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	8 430 955	9 677 760	7 703 962
A vue	6 720	9 489	6 157
A terme	8 424 235	9 668 271	7 697 805
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Créances commerciales	-	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-	-
Locationsimple	-	-	-
Immobilisations incorporelles (note 4)	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-
Capital souscrit non versé	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Autres actifs (note 5)	463	253	615
Comptes de régularisation (note 5)	95 651	227 831	110 021
Total	8 527 080	9 905 858	7 814 616

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

Page | 25

PASSIF			
<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 6)	5	7	10
A vue	-	-	-
A terme	5	7	10
Opérations avec la clientèle	-	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Autres dettes	-	-	-
A vue	-	-	-
A terme	-	-	-
Dettes représentées par un titre (note 7)	8 274 259	9 650 863	7 565 039
Bons de caisse	-	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-	-
Emprunts obligataires	8 274 259	9 650 863	7 565 039
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-
Autres passifs (note 8)	1 898	4 065	1 914
Comptes de régularisation (note 8)	10 249	13 772	13 837
Provisions	-	-	-
Dettes subordonnées	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-
Capitaux propres (note 9)	240 669	237 152	233 817
Capital	150 000	150 000	150 000
Primes d'émission	-	-	-
Réserves	4 357	4 026	4 026
Ecart de réévaluation	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-
Report à nouveau	82 794	76 501	76 501
Résultat de l'exercice	3 518	6 624	3 290
Total	8 527 080	9 905 858	7 814 616

Résultat de l'exercice en centimes : 3 517 610.07

Total du bilan en centimes : 8 527 079 903.61

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

Hors Bilan

HORS BILAN

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
ENGAGEMENTS DONNES	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements en faveur d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements en faveur de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à livrer	-	-	-
Autres engagements donnés	-	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	-	-	-
Engagements de financement	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements de garantie	-	-	-
Engagements reçus d'établissement de crédit	-	-	-
Engagements reçus de la clientèle	-	-	-
Engagements sur titres	-	-	-
Titres à recevoir	-	-	-
Autres engagements reçus	-	-	-

AUTRES ENGAGEMENTS	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Opérations en devises (note 15)			
Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir	42 889	41 691	43 814
Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner	37 327	37 327	37 327
Engagements sur instruments financiers à terme (note 16)	5 322 889	6 571 691	6 603 814
Autres engagements (note 14)	11 091 027	11 470 829	10 968 441
Engagements donnés	-	-	-
Engagements reçus	11 091 027	11 470 829	10 968 441
Engagements douteux	-	-	-

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**COMPTE DE
RESULTAT**

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

Page | 28

COMPTE DE RESULTAT

Compte De Resultat

COMPTE DE RESULTAT

(En milliers d'EUR)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			
+ Intérêts et produits assimilés (note 10)	166 606	250 072	283 242
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étés de crédit	33 796	69 804	34 712
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(317)	(720)	(359)
+ Autres intérêts et produits assimilés	133 127	180 989	248 889
- Intérêts et charges assimilés (note 10)	(158 621)	(234 650)	(276 115)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les étés de crédit	(456)	(786)	(324)
- Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(133 599)	(290 674)	(146 304)
- Autres intérêts et charges assimilés	(24 566)	56 810	(129 487)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilés	-	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-	-
+ Commissions (produits)	-	-	-
- Commissions (charges)	-	(1)	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-	-
- Opérations de change	-	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-	-
- Plus ou moins value	-	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-
- Opérations faites en commun	-	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	-	-	-
- Autres produits non bancaires	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(16)	(295)	(202)
- Opérations faites en commun	-	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(16)	(295)	(202)
PRODUIT NET BANCAIRE	7 969	15 127	6 925
- Charges générales d'exploitation (note 12)	(2 553)	(4 652)	(1 797)
- Frais de personnel	-	-	-
- Autres frais administratifs	(2 553)	(4 652)	(1 797)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	-
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	5 416	10 474	5 128
- Coût du risque	-	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-	-
- Autres opérations	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	5 416	10 474	5 128

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	-
- Immobilisations financières	-	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-	-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 416	10 474	5 128
+ / - Résultat exceptionnel	-	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 13)	(1 898)	(3 850)	(1 838)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 518	6 624	3 290

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

ANNEXE

ANNEXE

NOTE 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux de la société Société Générale SCF SA ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

Selon l'Art 513-2, SG SCF est un établissement de crédit spécialisé. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L513-3 à L.513-7.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis :
 - * soit d'une hypothèque de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente;
 - * soit d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'Art L.233-16 du code de commerce dont relève SG SCF. Toutefois ce cautionnement s'inscrit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat et sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier,
- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.513-4.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENT D'ESTIMATION

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances sur les établissements de crédit sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles.

Aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 30 juin 2018.

CREANCES DOUTEUSES

Par application du règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SCF au 30 juin 2018.

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'art L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent, au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans le cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées ».

Au titre de l'art L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'art 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'art L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

OPERATIONS EN DEVICES

Conformément aux règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, les opérations enregistrées en devises au bilan ou au hors bilan sont converties sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.

Les opérations initiées sont enregistrées en devises par la contrepartie de comptes de positions de change par devises.

A chaque arrêté comptable, le solde des comptes de positions de change est porté en résultat.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

Les charges et produits relatifs aux IFAT utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément identifié, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Concernant des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts.

AUTRES ENGAGEMENTS

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances reçues par la SCF en garantie des prêts accordés sont enregistrées au hors bilan dans le compte « Autres engagements reçus ».

FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL

SG SCF n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES

Conformément au règlement ANC n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, la société Société Générale SCF ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La Société Générale SCF a procédé à une restructuration de ses actifs :

Remboursements des emprunts obligataires suivants :

- Série 29 d'un montant de 1 250 millions de euros à l'échéance du 16 avril 2018, qui était couverte par un cross currency swap de 1 250 millions d'euros arrivé à échéance à cette date ;

Les mouvements relatifs au prêt de remplacement ont été les suivants :

- A la date de 29 décembre 2017 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 232 millions avec une échéance fixée au 29 mars 2018 ;

- A la date de 29 mars 2018 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 232 millions avec une échéance fixée au 29 juin 2018 ;

- A la date de 29 juin 2018 la Société Générale SCF a procédé à une souscription d'un prêt de remplacement au taux négatif de 235 millions avec une échéance fixée au 29 septembre 2018 ;

Suite à une erreur de déclaration de l'état réglementaire sur les réserves obligatoires auprès de la Banque de France, ayant entraîné une pénalité de 114 K€ pour SG SCF. Cette pénalité n'a pas de fondement économique. SG SCF n'a pas d'obligation de constituer de réserves obligatoires, ses passifs étant composés de fonds propres et d'obligations dont la maturité initiale est toujours supérieure à 2 ans. SG SCF a exercé son droit de contestation en écrivant une lettre officielle à la BCE, accompagnée des justificatifs nécessaires. Le paiement de la pénalité est suspensif de la décision de la BCE et le délai de réponse est prévu dans l'année civile qui suit la demande de contestation.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société Générale SCF n'a conclu aucun swap ou émission d'emprunts depuis la clôture comptable du 30 juin 2018.

**INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT**

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Operations Interbancaires Et Assimilees

Note 2

OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Caisses			
Banques centrales	11	14	18
Comptes courants postaux			
Total	11	14	18

Créances Sur Les Etablissements De Credit

Note 3

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Comptes et prêts	8 419 047	9 668 816	7 691 484
A vue :	6 720	9 489	6 157
Comptes ordinaires	6 720	9 489	6 157
Prêts et comptes au jour le jour	-	-	-
Valeurs reçues en pension au jour le jour	-	-	-
A terme :	8 412 327	9 659 327	7 685 327
Prêts et comptes à terme	8 412 327	9 659 327	7 685 327
Prêts subordonnés et participatifs	-	-	-
Valeurs reçues en pension à terme	-	-	-
Créances rattachées	11 908	8 944	12 478
Créances douteuses			
Total brut	8 430 955	9 677 760	7 703 962
Dépréciations			
Total net	8 430 955	9 677 760	7 703 962
Titres reçus en pension			
Créances rattachées			
Total	8 430 955	9 677 760	7 703 962

Immobilisations Corporelles Et Incorporelles

Note 4

1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeur brute 31/12/2017	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	Valeur brute 30/06/2018	Amortissement provisions et dépréciations cumulés	Valeur nette 30/06/2018
<i>(En milliers d'EUR)</i>							
Immobilisations incorporelles	3				3	(3)	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-
Terrains							
Constructions							
Installations techniques							
Matériels et outillages							
Autres							
Total	3	-	-	-	3	(3)	-

Amortissement Des Immobilisations Corporelles Et Incorporelles

2 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Montant au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Montant au 30/06/2018
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles		(3)			(3)
Immobilisations corporelles		-	-	-	-
Terrains					
Constructions					
Installations techniques					
Matériels et outillages					
Autres					
Total		(3)	-	-	(3)

Ventilation Des Dotations

3 - VENTILATION DES DOTATIONS

	Linéaire	Exceptionnel	Dotation dérogatoire	Reprise dérogatoire	Dotation 2018
<i>(En milliers d'EUR)</i>					
Immobilisations incorporelles					-
Immobilisations corporelles					-
Total					-

Dettes Envers Les Etablissements De Credit

Note 6

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'EUR)

	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Dettes à vue :			
Dépôts et comptes ordinaires		-	-
Comptes et emprunts au jour le jour			
Valeurs données en pension au jour le jour			
Dettes à terme :			
Emprunts et comptes à terme		-	-
Valeurs données en pension à terme			
Dettes rattachées	5	7	10
Titres donnés en pension			
Total	5	7	10

Dettes Représentées Par Un Titre

Note 7

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires	8 182 890	9 431 691	7 463 814
Autres dettes représentées par un titre			
Sous-total	8 182 890	9 431 691	7 463 814
Dettes rattachées	91 370	219 172	101 225
Total	8 274 259	9 650 863	7 565 039

Autres Passifs Et Comptes De Regularisation

Note 8

AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Opérations sur titres	-	-	-
Dettes et titres empruntés			
Autres dettes de titres			
Autres passifs	1 898	4 065	1 913
Compte courant SG impôt groupe	1 898	3 850	1 838
Versement restant à effectuer sur titres			
Créditeurs divers	-	-	7
Dettes fiscales et sociales	-	215	68
Comptes de régularisation	10 249	13 772	13 838
Charges à payer	4 516	6 305	4 448
Dettes envers les établissements de crédit			
Opérations avec la clientèle			
Dettes représentées par un titre			
Autres passif	1 992	3 202	1 422
Comptes de régularisation	2 524	3 103	3 026
Dettes subordonnées			
Impôts différés			
Produits constatés d'avance	4 236	5 608	7 215
Produits constatés d'avance sur primes d'émission	4 236	5 608	7 215
Autres comptes de régularisation	1 497	1 859	2 175
Gains à étaler sur soulte	1 497	1 859	2 175
Total	12 147	17 837	15 751

Evolution Des Capitaux Propres

Note 9

1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	30/06/2018
Origine :	83 125
Report à nouveau antérieur	76 501
Résultat de la période	6 624
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
Affectation (1) :	83 125
Réserve légale	331
Autres réserves	-
Dividendes	-
Autres répartition	-
Report à nouveau	82 794

1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2017 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 17 mai 2018.

2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 15000 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

3 - VENTILATION DES RESERVES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Montant
Réserve légale	4 358
Réserves statutaires	
Autres réserves	
Total	4 358

Variation Des Capitaux Propres

Note 9 (suite)

4 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2017	Augmentation	Diminution	31/12/2017	Augmentation	Diminution	30/06/2018
Capital	150 000			150 000	-	-	150 000
Primes d'émission	-			-	-	-	-
Réserves	4 026			4 026	331	-	4 358
Ecart de réévaluation	-			-	-	-	-
Provisions règlementées	-			-	-	-	-
Subvention d'investissement	-			-	-	-	-
Report à nouveau	76 501			76 501	6 293	-	82 794
Résultat de l'exercice	3 290	3 334		6 624	3 518	6 624	3 518
Distribution							
Total	233 817			237 152	10 142	6 624	240 669

Produits Et Charges D'interets

Note 10

1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

(En milliers d'EUR)	Charges	Produits	Net 2018	Net fin 2017	Net mi 2017
Sur opérations avec les établissements de crédit :	456	33 796	33 340	69 018	34 388
Opérations avec les banques centrales, les comptes courants postaux et les étés de crédit	456	33 796	33 340	69 018	34 388
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
Sur opérations avec la clientèle :	-	-	-	-	-
Créances commerciales			-		
Autres concours à la clientèle			-		
Comptes ordinaires débiteurs			-		
Titres et valeurs reçus en pension			-		
Autres			-		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	133 599	(317)	(133 916)	(291 394)	(146 663)
Sur dettes subordonnées	-	-	-	-	-
Autres intérêts et produits ou charges assimilés	24 566	133 127	108 561	237 799	119 402
Total	158 621	166 606	7 985	15 423	7 127

2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(En milliers d'EUR)	2018	Fin 2017	Mi 2017
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable			
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme			
Part dans les entreprises liées			
Autres			
Total	-	-	-

Produit Net Des Commissions

Note 11

PRODUIT NET DES COMMISSIONS

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Charges	Produits	Net 2018	Net fin 2017	Net mi 2017
Opérations avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-
Opérations avec la clientèle	-	-	-	-	-
Opérations sur titres	-	-	-	-	-
Opérations de crédit bail et assimilées	-	-	-	-	-
Opérations de location simple	-	-	-	-	-
Opérations de change et sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Engagement de financement et de garantie	-	-	-	-	-
Prestations de services et autres	-	-	-	(1)	-
Total	-	-	-	(1)	-

Charges Generales D'exploitation

Note 12

1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En milliers d'EUR)</i>	2018	Fin 2017	Mi 2017
Frais de personnel	-	-	-
Salaires et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
Autres frais administratifs	(2 554)	(4 652)	(1 797)
Impôts et taxes	(430)	(1 089)	(447)
Services extérieurs	(2 124)	(3 563)	(1 350)
Autres			
Total	(2 554)	(4 652)	(1 797)

[1] SG SCF n'emploie pas de personnel salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

[2] Les services extérieurs facturés par le groupe au 30/06/2018 s'élevaient à 1 529 K euros contre 3 113.70 K euros au 31/12/2017.

Effectif Moyen

Note 12 (suite)

2 - EFFECTIF MOYEN

			2018	Fin 2017	Mi 2017
	France	Etranger			
Cadres			-		
Non cadres			-		
	Total	-	-	-	-

3 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Aucune rémunération n'a été allouée à l'organe de direction.

Impôts Sur Les Benefices

Note 13

1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)	2018	Fin 2017	Mi 2017
Charge fiscale courante	1 898	3 850	1 838
Charge fiscale différée			
Total	1 898	3 850	1 838

2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En milliers d'EUR)	Résultat avant impôts	Retraitements	Incidence impôt sur les sociétés			Résultat après impôt
			Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
Ventilation résultats						
1 - Taxé au taux normal	5 416	96	1 837		1 837	3 578
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-
I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)	5 416	96	1 837		1 837	3 578
3 - Taxé au taux normal						-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-
II. COUT DU RISQUE (3 + 4)	-	-	-	-	-	-
III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)	5 416	96	1 837		1 837	3 578
5 - Taxé au taux normal						-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable						-
IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)	-	-	-	-	-	-
V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)	5 416	96	1 837		1 837	3 578
VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL						-
DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES						-
IMPOT COURANT			1 837		1 837	
IMPOT DIFFERE						-
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE						-
CONTRIBUTIONS			61		61	(61)
AUTRES (à préciser)						-
RESULTAT NET	5 416	96	1 898		1 898	3 518

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,
AUTRES INFORMATIONS**

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
Operations Non Inscrites Au Bilan

Note 14

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2014-07 du 26 novembre 2014, relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.
Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.
Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	30/06/2018
Engagements donnés :		
Engagements de financement :		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		-
Engagements reçus :		
Engagements de financement :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-
Engagements de garantie :		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		-

1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Nature	30/06/2018
Titres à livrer		
		-
Titres à recevoir		
		-

1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements reçus de la Société Générale : Créances remises en garantie et Bords Collatéraux:

11 091 027

Operations En Devises

Note 15

OPERATIONS EN DEVISES

(En milliers d'EUR)

Devise	30/06/2018						31/12/2017					
	Actif	contrevaieur	Passif	contrevaieur	Devises à recevoir	Devises à livrer	Actif	contrevaieur	Passif	contrevaieur	Devises à recevoir	Devises à livrer
	€	€	€	€			€	€	€	€		
EUR		8 526 682		8 526 682		37 327		9 904 558		9 904 558		37 327
USD		398		398	42 889			1 300		1 300	41 691	
GBP												
JPY												
Autres												
Total		8 527 080		8 527 080	42 889	37 327		9 905 858		9 905 858	41 691	37 327

La position de change bilancielle induite des montages emprunts obligataires en USD et prêts EUR est parfaitement couverte par la position de change symétrique des "Cross currency interest rate swap".

Position de change portée en résultat : 0

-

Engagements Sur Instruments Financiers A Terme

Note 16

1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'EUR)	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total		
				30/06/2018	31/12/2017	30/06/2017
Opérations fermes	-	5 322 889	-	5 322 889	6 571 691	6 603 814
<i>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</i>	-	-	-	-	-	-
contrats à terme de taux d'intérêt						
contrats à terme de change						
autres contrats à terme						
<i>Opérations sur marchés de gré à gré</i>	-	5 322 889	-	5 322 889	6 571 691	6 603 814
swaps de taux d'intérêt		5 322 889		5 322 889	6 571 691	6 603 814
swaps financiers de devises						
FRA						
autres						
Opérations conditionnelles	-	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt						
option de change						
option sur actions et indices						
autres options						
Total	-	5 322 889	-	5 322 889	6 571 691	6 603 814

[1] Juste valeur des opérations qualifiées de couverture : La juste valeur des swaps de taux contractés par la SG SCF s'établit au 30/06/2018 à 5 969 494 537 euros.

2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

(En milliers d'EUR)	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Swaps de taux d'intérêts Euro	2 380 000	2 530 000	370 000	5 280 000
Swaps de taux d'intérêts devise USD contre valeur euro	42 889	-	-	42 889
Total	42 889	-	-	5 322 889

Emplois Et Ressources Ventiles Selon La Duree Restant A Courir

Note 17

EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

(En milliers d'EUR)	Durée restant à courir au 30.06.2018				Total
	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
EMPLOIS					
Créances sur les établissements de crédit	383 628	2 287 327	2 540 000	3 220 000	8 430 955
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
RESSOURCES					
Dettes envers les établissements de crédit	5				5
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	148 799	2 365 460	2 540 000	3 220 000	8 274 259

Identite De La Societe Consolidante

Note 18

IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes semestriels de la SA SOCIETE GENERALE SCF sont inclus selon a méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

Integration Fiscale

Note 19

INTEGRATION FISCALE

La Société SOCIETE GENERALE SCF est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2005

Son résultat fiscal ayant servi de base de calcul à l'impôt est le suivant :

Bénéfice à court terme de 5 511 572 €

Bénéfice à long terme de €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 1 897 818 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

Informations Concernant Les Entreprises Liees

Note 20

INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En milliers d'EUR)</i>	30/06/2018	Part entreprises liées
Postes de l'actif		
Créances sur les établissements de crédit	8 430 955	8 430 955
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	96 114	94 154
Postes du passif		
Dettes envers les établissements de crédit	5	5
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	8 274 259	3 076 518
Autres passifs et comptes de régularisation	12 146	5 712
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
Postes du hors bilan		
Engagements de financement		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
Engagements sur titres		
Opérations en devises	5 562	5 562
Engagements sur instruments financiers à terme	5 322 889	5 322 889
Autres engagements	11 091 027	11 091 027
Engagements douteux		
Postes du compte de résultat		
Intérêts et produits assimilés	166 606	166 923
Revenus des titres à revenu variable	-	-
Produits de commissions	-	-

SOCIETE GENERALE SCF SA
COMPTES SEMESTRIELS AU 30/06/2018

Intérêts et charges assimilées	(158 621)	(45 382)
Charges de commissions	-	-
Autres charges d'exploitation bancaires	(16)	(16)
Autres frais administratifs	(2 554)	(1 529)

Honoraires Des Commissaires Aux Comptes

Note 21

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 30/06/2018, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	8 530.00 €
ERNST & YOUNG	:	8 530.00 €

Les honoraires HT relatif à la réforme d'audit au titre de l'exercice 30/06/2018, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	5 250.00 €
ERNST & YOUNG	:	5 250.00 €

Ventilation Des Produits Bancaires

Note 22

VENTILATION DES PRODUITS BANCAIRES

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Produits France	Produits Export	2018	Fin 2017	Mi 2017
Intérêts et produits assimilés	166 606		166 606	250 072	283 242
Produits sur opérations de crédit bail et assimilés			-	-	-
Produits sur opérations de location simple			-	-	-
Revenus des titres à revenu variable			-	-	-
Produits de commissions			-	-	-
Gains de change			-	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire			-	-	-
Total	166 606	-	166 606	250 072	283 242

Tableau Des Flux De Tresorerie

Note 23

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2018	31/12/2017
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	3 518	6 624
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation		-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit		-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement		-
Dotations nettes aux provisions/crédit		-
Gains nets sur la cession d'immobilisations		-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie		-
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	1 375 680	(1 330 051)
Flux de trésorerie sur titres de placement		-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement		-
Flux sur autres actifs	(209)	966
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	(2 988)	106 364
Emissions nettes d'emprunts		
Flux sur autres passifs	(2 167)	(561)
Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation	1 373 834	(1 216 658)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux liés à la cession de :		-
- Actifs financiers		-
- Immobilisations corporelles et incorporelles		-
Décaissements pour l'acquisition de :		-
- Actifs financiers		-
- Immobilisations corporelles et incorporelles		-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement		-
Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement		-
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions		-
Dividendes versés		-
Emissions nettes de dettes subordonnées		-
Autres	(1 376 605)	1 218 160
Trésorerie nette due aux activités de financement	(1 376 605)	1 218 160
TOTAL ACTIVITES	(2 771)	1 502
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		
Trésorerie à l'ouverture	9 503	8 002
Trésorerie à la clôture	6 733	9 503
Net	(2 771)	1 502
Caisse et banques centrales	11	14
Opérations à vue avec les établissements de crédit	6 721	9 489
TOTAL	6 732	9 503

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.
Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française.

**4. Rapport des commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle**

Société Générale SCF

Période du 1er janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense
S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres

Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Société Générale SCF

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires de la Société Générale SCF,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la Société Générale SCF, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris-La Défense, le 28 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG et Autres

Marjorie Blanc-Lourme

Guillaume Mabile

5. Liste des Obligations Foncières en vie au 30 juin 2018

ISIN	Série	Devise	Encours	Date d'émission	Date de maturité	Date de maturité étendue	Type de taux d'intérêt	Taux
FR0013269552	42	EUR	1 000 000 000,00	21/07/2017	21/07/2027	21/07/2028	Variable	Euribor 3M + 29 bps
FR0013269529	41	EUR	500 000 000,00	21/07/2017	21/07/2026	21/07/2027	Variable	Euribor 3M + 24 bps
FR0013269537	40	EUR	500 000 000,00	21/07/2017	21/07/2025	21/07/2026	Variable	Euribor 3M + 20 bps
FR0013121381	39	EUR	50 000 000,00	22/02/2016	22/02/2028	22/02/2029	Variable	Euribor 3M + 50 bps
FR0012881878	38	EUR	500 000 000,00	05/08/2015	05/08/2033	05/08/2034	Fixe	1,5870%
FR0011993765	37	EUR	300 000 000,00	25/06/2014	25/06/2028	25/06/2028	Variable	Euribor 3M + 39 bps
FR0011280262	33	EUR	150 000 000,00	09/07/2012	09/07/2032	09/07/2032	Fixe	3,5000%
FR0011001684	32	EUR	1 000 000 000,00	03/02/2011	03/02/2023	03/02/2023	Fixe	4,2500%
FR0010959346	31	EUR	70 000 000,00	04/11/2010	04/11/2023	04/11/2023	Fixe	3,6200%
FR0010953844	30	EUR	10 000 000,00	27/10/2010	27/10/2020	27/10/2020	Variable	Euribor 3M + 42 bps
FR0010859603	28	EUR	80 000 000,00	24/02/2010	24/02/2021	24/02/2021	Fixe	3,7670%
FR0010859512	27	EUR	80 000 000,00	24/02/2010	26/10/2020	26/10/2020	Fixe	3,7300%
FR0010859470	26	EUR	40 000 000,00	24/02/2010	24/07/2020	24/07/2020	Fixe	3,6530%
FR0010859504	25	EUR	40 000 000,00	24/02/2010	25/05/2020	25/05/2020	Fixe	3,6440%
FR0010859496	24	EUR	40 000 000,00	24/02/2010	24/02/2020	24/02/2020	Fixe	3,6150%
FR0010855155	23	EUR	1 000 000 000,00	15/02/2010	15/02/2022	15/02/2022	Fixe	4,1250%
FR0010855155	23	EUR	250 000 000,00	30/06/2010	15/02/2022	15/02/2022	Fixe	4,1250%
FR0010757740	8	USD	50 000 000,00	21/05/2009	21/05/2019	21/05/2019	Fixe	4,5575%
FR0010742908	3	EUR	1 250 000 000,00	27/03/2009	27/03/2019	27/03/2019	Fixe	5,0000%
FR0010742908	3	EUR	1 000 000 000,00	27/04/2009	27/03/2019	27/03/2019	Fixe	5,0000%
FR0010669085	2	EUR	40 000 000,00	29/09/2008	29/09/2018	29/09/2018	Fixe	5,2150%
FR0010669085	2	EUR	25 000 000,00	22/12/2008	29/09/2018	29/09/2018	Fixe	5,2150%
FR0010669085	2	EUR	65 000 000,00	27/03/2009	29/09/2018	29/09/2018	Fixe	5,2150%
		EUR	150 000 000,00	07/05/2009	07/05/2029	07/05/2029	Variable	CMS EUR 10A
TOTAL		EUR	8 140 000 000,00					
TOTAL		USD	50 000 000,00					

Le régime juridique de ces obligations relève du droit français, excepté pour l'émission non listée qui relève du droit allemand.

Il appartient aux porteurs d'OF de déterminer l'éligibilité de ces obligations à leur ratio LCR selon les critères définis dans le Règlement Délégué (UE) 2015/61 relatif au LCR du 10 octobre 2014.

6. Glossaire des principaux termes techniques utilisés

Tableau des acronymes

Acronyme	Définition
CRD IV	Capital Requirement Directive IV
CRR	Capital Requirement Regulation
LCR	Liquidity Coverage Ratio
OF	Obligation Foncière
SCF	Société de Crédit Foncier

Glossaire

Collatéral : actif transférable ou garantie apportée, servant de sûreté au remboursement d'un prêt dans le cas où le bénéficiaire de ce dernier ne pourrait pas satisfaire à ses obligations de paiement.

Covered Bond : Obligation sécurisée par du Collatéral bénéficiant d'un privilège légal destiné à garantir le remboursement des titres souscrits par les porteurs.

Cover Pool : Portefeuille d'actifs éligibles destiné à couvrir le risque de crédit pris par les porteurs d'OF.

CRD IV/CRR : la directive 2013/36/UE (CRD IV) et le règlement (UE) no 575/2013 (CRR).

Emission retained : émission souscrite par SOCIETE GENERALE.

Notation : évaluation, par une agence de notation financière (Moody's et Standard & Poor's) concernant Société Générale SCF), du risque de solvabilité financière d'un émetteur ou d'une opération donnée (Covered Bonds).

Obligation Foncière : Obligation émise par des sociétés de crédit foncier et bénéficiant du privilège défini à l'article L.513-11 du Code monétaire et financier afin de financer des opérations mentionnées aux articles L.513-3 à L.513-7 du Code monétaire et financier.

Obligation : une obligation est une fraction d'un emprunt, émis sous la forme d'un titre, qui est négociable et qui, dans une même émission, confère les mêmes droits de créance sur l'émetteur pour une même valeur nominale.

Ratio de couverture : ratio réglementaire défini à l'article L.513-12 du Code monétaire et financier. Il correspond au rapport du total des éléments d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, le cas

échéant après pondération, y compris les valeurs de remplacement, sur le total des ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.513-11 du Code monétaire et financier (ressources dites privilégiées).

Ratio LCR (Liquidity Coverage Ratio) : ce ratio vise à favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque. Le LCR oblige les établissements de crédit à détenir un stock d'actifs sans risque, liquidable facilement sur les marchés, pour faire face aux paiements des flux sortants nets des flux entrants pendant trente jours de crise, sans soutien des banques centrales. (Source : texte bâlois de décembre 2010).

Risque de crédit : risque de pertes résultant de l'incapacité des clients de l'établissement de crédit, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers.

Risque de liquidité : risque de ne pas pouvoir faire face à ses flux de trésorerie sortants ou à ses besoins de collatéral dans le cadre des appels de marge au moment où ils sont dus et à un coût raisonnable.

Risque opérationnel (y compris le risque comptable et environnemental) : risque de pertes ou de sanctions notamment du fait de défaillances des procédures et systèmes internes, d'erreurs humaines ou d'événements extérieurs.

Risque structurel de taux d'intérêt et de change : risques de pertes ou de dépréciations sur les actifs du Groupe en cas de variation sur les taux d'intérêt et de change. Les risques structurels de taux d'intérêt et de change sont liés aux activités commerciales et aux opérations de gestion propre.

Risque de transformation : apparaît dès lors que des actifs sont financés par des ressources dont la maturité est différente. On parle de transformation quand les actifs ont une maturité plus longue que les passifs et d'anti-transformation dès lors que des actifs sont financés par des ressources dont la maturité est plus longue.

Taux de surdimensionnement : est calculé comme le rapport de l'encours des actifs apportés à titre de garantie sur l'encours d'Obligations Foncières. Il permet de couvrir le risque de crédit pris par les investisseurs d'OF.

7. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

7.1. Responsable du rapport financier semestriel

M. Vincent ROBILLARD, Directeur Général Délégué de Société Générale SCF

7.2. Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 7 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Puteaux, le 28 septembre 2018

Le Directeur Général Délégué

M. Vincent ROBILLARD